Black Friday : Profitez des bonnes affaires, mais ne faites pas de compromis sur la sécurité

À l'occasion du Black Friday, de nombreux consommateurs sont à la recherche de bonnes affaires, aussi bien dans les commerces physiques que sur Internet. Mais derrière une offre attractive, certains éléments méritent également l'attention : **qui vend le produit ? Est-il clairement identifiable ? Les informations de sécurité sont-elles disponibles ?**

Si les réductions peuvent être particulièrement attractives, elles ne doivent jamais faire oublier un élément essentiel : **la sécurité des produits**.

❖ Acheter en ligne : quelques points à vérifier avant l'achat

Les achats en ligne occupent une place importante à l'occasion du Black Friday. La **vente à distance** présente toutefois certaines particularités : avant même de recevoir le produit, le consommateur doit pouvoir accéder à des informations essentielles concernant celui-ci.

Le Règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits (GPSR) prévoit notamment que les offres de produits concernés mises à disposition en ligne présentent de manière claire et facilement accessible certaines informations, notamment :

- le **nom et les coordonnées du fabricant** ;
- lorsque le fabricant est établi en dehors de l'Union européenne, les informations relatives au **responsable établi dans l'Union européenne**, lorsque cela est requis ;
- une **identification du produit**, notamment au moyen d'une image, de son type ou d'autres éléments permettant de l'identifier ;
- les **avertissements et informations de sécurité** nécessaires.

Ces informations permettent au consommateur de disposer d'un premier niveau d'information avant de procéder à son achat, d'identifier le fabricant et, le cas échéant, la personne responsable établie dans l'Union européenne, ainsi que de prendre connaissance des informations de sécurité relatives au produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

ILNAS | SURVEILLANCE DU MARCHÉ

Southlane Tower I · 1, avenue du Swing · L-4367 Belvaux · Luxembourg

Tél : (+352) 247 743 20 · Fax : (+352) 247 943 20 · E-mail : surveillance@ilnas.etat.lu · **www.portail-qualite.lu**

ILNAS

❖ En ligne ou en magasin : les exigences de sécurité restent les mêmes

Le Black Friday concerne aussi bien les achats en ligne que les achats effectués dans les commerces physiques.

Qu'un produit soit acheté en ligne ou dans un commerce physique, les exigences de sécurité restent identiques. Contrairement à un achat effectué en magasin, le consommateur ne peut toutefois pas examiner physiquement le produit avant de l'acheter en ligne. Les **photographies peuvent être trompeuses**, les **descriptions incomplètes ou imprécises**, et certaines informations essentielles peuvent être absentes.

Lors d'achats auprès de vendeurs établis en dehors de l'Union européenne, il convient de porter une attention particulière aux informations relatives au vendeur, au produit et aux éventuels responsables établis dans l'Union européenne.

Avant d'acheter, il est donc recommandé de :

- vérifier **l'identité du vendeur** ;
- s'assurer que le **produit est clairement identifiable** ;
- consulter les **informations et avertissements de sécurité** ;
- vérifier la présence des marquages requis, notamment **le marquage CE lorsque celui-ci est applicable** ;
- consulter les **avis de consommateurs** sur des plateformes indépendantes ;
- **rester attentif** aux offres dont le prix paraît particulièrement attractif ou inhabituellement bas.

Pour accompagner les consommateurs dans leurs achats, l'ILNAS met également à disposition des fiches d'information (« factsheets »), consultables sur le Portail Qualité, consacrées à différentes catégories de produits. Ces documents présentent, de manière pratique, les principales exigences applicables et fournissent des conseils utiles pour identifier les points de vigilance avant l'achat.

ILNAS | SURVEILLANCE DU MARCHÉ

Southlane Tower I · 1, avenue du Swing · L-4367 Belvaux · Luxembourg

Tél : (+352) 247 743 20 · Fax : (+352) 247 943 20 · E-mail : surveillance@ilnas.etat.lu · **www.portail-qualite.lu**

ILNAS

❖ La surveillance du marché tout au long de l'année

Au Luxembourg, **l'ILNAS**, à travers son département de surveillance du marché, effectue des contrôles ponctuels et ciblés afin de vérifier la conformité des produits non alimentaires mis à disposition des consommateurs aux exigences réglementaires applicables.

Cette surveillance est effectuée **tout au long de l'année**, tant dans les commerces physiques que dans le cadre de la vente à distance. Le Black Friday constitue ainsi une occasion privilégiée pour rappeler aux consommateurs et aux opérateurs économiques l'importance de la sécurité des produits.

❖ Un produit dangereux ? Signalez-le

Les consommateurs peuvent eux aussi contribuer à la sécurité du marché.

Le **Consumer Safety Gateway** permet de signaler des produits non alimentaires dangereux achetés sur le marché unique européen, **en ligne ou dans un commerce physique**, lorsqu'ils ont provoqué un incident ou blessé une personne dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Les signalements sont transmis à l'autorité compétente et peuvent contribuer au partage d'informations entre les autorités nationales afin que les mesures nécessaires puissent être prises.

Cet outil concerne les **produits non alimentaires** et ne couvre pas les médicaments ni les autres produits médicaux.

Signaler un produit dangereux via le Consumer Safety Gateway.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

ILNAS | SURVEILLANCE DU MARCHÉ

Southlane Tower I · 1, avenue du Swing · L-4367 Belvaux · Luxembourg

Tél : (+352) 247 743 20 · Fax : (+352) 247 943 20 · E-mail : surveillance@ilnas.etat.lu · **www.portail-qualite.lu**